

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°79-13 du 25 Janvier 1979
portant nomination au Ministère
de l'Enseignement du Premier Degré.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères, notamment son article 15 ;
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret N°78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 juillet 1978 ;
Sur proposition du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 19 janvier 1979,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommés :

- | | |
|--|-------------------------------------|
| - Directeur Provincial de l'Enseignement de l'Ouémé | : Camarade DOSSOU Christian ; |
| - Directeur Provincial de l'Enseignement de l'Atlantique | : Camarade CHEDE AGBOMENOU Lucien ; |
| - Directeur Provincial de l'Enseignement du Mono | : Camarade LAWOGNI Bertin ; |
| - Directeur Provincial de l'Enseignement du Zou | : Camarade TOUDONOU André ; |

.../...

- Directeur Provincial de l'Enseignement du Borgou : Camarade JOHNSON Narcisse ;
- Directeur Provincial de l'Enseignement de l'Atacora : Camarade KOUMAGBEAFIDE Raymond.

ARTICLE 2 - Sont nommées Responsables de Division de District de l'Enseignement, les personnes dont les noms suivent :

PROVINCE DE L'OUEME

- District Urbain de PORTO-NOVO 1 : Camarade ADJANOHOUN Théophile
- District Urbain de PORTO-NOVO II : Camarade AGAI Julien
- District Urbain de PORTO-NOVO III: Camarade AGOSSOU Joséphine
- District Rural d'Adjarra : Camarade LOKOSSOU Pierre
- District Rural d'Akpro Missérété : Camarade KPOSSA Richard
- District Rural d'Avrankou : Camarade DOVONOU Justin
- District Lacustre des Aguégus : Camarade TIDJANI Mamoudou
- District Rural de Dangbo : Camarade KOUTON Michel
- District Rural de Bonou : Camarade AKONDE Julien Marcel
- District Rural d'Adjohoun : Camarade ZANNOU Robert
- District Rural de Sakété : Camarade HOUNKPOUNOU Louis
- District Rural d'Ifanhin : Camarade ADEGBOLA Telliatou
- District Rural d'Ikpinlè : Camarade KINDJI Albert
- District Rural de Pobé : Camarade AZE Faustin
- District Rural de Kétou : Camarade OLOUBO Kamarou
- District Rural de Sèmè-Kpodji : Camarade BOSSA Finagnon.

PROVINCE DE L'ATLANTIQUE

- District Urbain de COTONOU I : Camarade do REGO Aurélien
- District Urbain de COTONOU II : Camarade LOKO Jean
- District Urbain de COTONOU III : Camarade ADISSODA Marie Antoinette
- District Urbain de COTONOU IV : Camarade HEHOMEY Pierre
- District Urbain de COTONOU V : Camarade ATCHOUN Georges
- District Urbain de COTONOU VI : Camarade PINTO Bénédicta
- District Rural de Ouidah : Camarade ORELAWIN Pierre
- District Rural de Kpomassè : Camarade ATTIGNON Simon
- District Rural d'Abomey-Calavi : Camarade SOGBOSSI Joseph
- District Lacustre de Sô-Ava : Camarade DOSSA Ignace
- District Rural d'Allada : Camarade ADJATIN Raymond
- District Rural de Toffo : Camarade KANHONOU Marcien
- District Rural de Tori-Bossito : Camarade PADONOU François
- District Rural de Zè : Camarade ASSANI Madjidou.

PROVINCE DU MONO

- District Rural d'Aplahoué : Camarade AVOCETIEN Nicolas
- District Rural de Djakotomè : Camarade JIMADJA Albert
- District Rural de Bopa : Camarade CAKPO André
- District Rural de Houéyogbé : Camarade HOUNGUE René
- District Rural de Dogbo : Camarade HONI Pierre
- District Rural de Lalo : Camarade BOSSA Abovi Antoine

.../...

- District Rural de Klouékanmè : Camarade BOURAIMA Moussa
- District Rural de Toviklin : Camarade SOUMAHOU Grégoire
- District Rural de Grand-Popo : Camarade VIHO Philippe
- District Rural de Comè : Camarade ADOSSOU Michel
- District Rural d'Athiémé : Camarade ACHIGAN DAKO Paulin.

PROVINCE DU ZOU

- District Urbain d'Abomey : Camarade DOMONHEDO Jérôme
- District Rural d'Agbangninzoun : Camarade SALAKO Sylvestre
- District Rural de Djidja : Camarade SEGANSA Philippe
- District Urbain de Bohicon : Camarade SODONUGBO Léonard
- District Rural de Zogbodomé : Camarade DJONOUKON Comlan Pierre
- District Rural de Za-Kpota : Camarade MAROTANA Inoussa
- District Rural de Covè : Camarade YAHOUEDÉHOU André
- District Rural de Zagnanado : Camarade ADEIAKOUN Pierre
- District Rural de Ouinhi : Camarade G'EZODJE Dominique
- District Rural de Dassa : Camarade GUEDEGBE Jonas
- District Rural de Glazoué : Camarade SEDEGAN Paul
- District Rural de Savalou : Camarade DENAHOU Vincent
- District Rural de Bantè : Camarade MOUSTAPHA Soumaïla
- District Rural de Savè : Camarade GADO Saliou
- District Rural de Ouessè : Camarade ADJIN Joseph.

.../...

PROVINCE DU BORGOU

- District Urbain de PARAKOU : Camarade OGOUMA Agbékélé Nidèle
- District Rural de Tchaourou : Camarade AKOGBETO Valentin
- District Rural de N'Dali : Camarade VIEYRA Emile Robert
- District Rural de Pèrèrè : Camarade KOUNOU Bienvenu
- District Rural de Kalalé : Camarade GBOTCHE Henri
- District Rural de Nikki : Camarade KOUTON Nicolas
- District Rural de Bembèrèkè : Camarade ADAMOU Yacoubou
- District Rural de Sinendé : Camarade AKONDE Frédéric
- District Rural de Gogounou : Camarade ABATAN Roger
- District Rural de Kandi : Camarade CHABI Sylvain
- District Rural de Ségbana : Camarade AKOWE OROU Sarè
- District Rural de Banikoara : Camarade OGBON CHABI Jean Bosco
- District Rural de Malanville : Camarade KABA Saliou
- District Rural de Karimama : Camarade SEIBOU-OUAKE Bawa.

PROVINCE DE L'ATACORA

- District Rural de Bassila : Camarade HETCHILI Bernard
- District Rural de Boukoumbé : Camarade HOUNDELO Sébastien
- District Rural de Cobly : Camarade DEBOUROU Idrissou
- District Rural de Copargo : Camarade COCHONI André
- District Urbain de Djougou : Camarade YACOUBOU Adamou
- District Rural de Djougou : Camarade GANFON S. Augustin

- District Rural de Kérou : Camarade ASSOGBA T. Gratien
- District Rural de Kouandé : Camarade POMALEGNI Pierre
- District Rural de Natitingou : Camarade TOVIESSI S. Benoît
- District Rural de Ouaké : Camarade SOKOULO Antoine
- District Rural de Péhunco : Camarade ADEOYE Félix
- District Rural de Tanguiéta : Camarade POENOU René
- District Rural de Toukountouna : Camarade OKOU MIGAN Sètonджи.

ARTICLE 3 - Sont nommées dans les fonctions ci-après, les personnes dont les noms suivent :

- Censeur du Lycée BEHANZIN : Camarade KIKI Sagbo Cosme, en remplacement du Camarade ADJA-NOHOUN Georges mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré pour servir à la Direction de l'Enseignement Moyen Général ;
- Censeur du Lycée TOFFA 1er : Camarade AGAI Berthine
- Directeur du C E M G d'AVRANKOU : Camarade DOVONOU Justin
- Surveillant Général du C E M G de GBEGAMEY : Camarade AZANHOUE Philibert, en remplacement du Camarade BATONON Nicolas mis à la disposition du Ministre de l'Enseignement du Premier Degré pour servir à la Direction Provinciale de l'Enseignement de l'Atlantique ;
- Directeur du C E M G d'APLAHOUE : Camarade AVOCETIEN Nicolas
- Directeur du C E M G Sainte-Rita: Camarade BASSA Rufin Louis
- Censeur du C E M G Sainte-Rita : Camarade BARBOZA Candace
- Directrice du C E M G de PARAKOU: Camarade FASSINOU Marguerite

- Directeur du C E M G de DASSA : Camarade MBDEGAN Servais
- Censeur du C E M G de DASSA : Camarade EKPINSOU Simon.--

ARTICLE 4 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés sera publié au Journal Officiel.--

Fait à COTONOU, le 25 Janvier 1979

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Enseignement
du Premier Degré,

Le Ministre des Finances,

Vincent GUEZODJE

Isidore AMOUSSOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SPD 2 SCG 4 MEPA-MF 10 autres Ministères 13
DPE-INSAE-DAJL 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 LNB-FASJEP-RN 6
Intéressés 100 Dtions Provinciales de l'Enseignement 6 BCP 1 JORPB 1 DB-DCF-Solde 6
Trésor 4 DI 4 DPE au MEPT 2